

Extrait de délibération

Bureau syndical

15 juillet 2026 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-six le mercredi quinze juillet à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier GAILLARD Président.

Date de convocation : 7 juillet 2026 Nombre de délégués en exercice : 11

Présents : 8		Excusés, Absents : 3
Président :	GAILLARD Didier	
Vice-présidents :	BARANGER Johann, BOUCHER Hervé-Loïc	BIRONNEAU Pascal,
Membres :	BIRE Ludovic, CHABAUTY Gérard, MICOU Corine, MARTIN Alexandre, OLIVIER Pascal	BRESCIA Nathalie, RIVault Chantal,

Autorisation de souscription au contrat « Carte Carburant Pro E.Leclerc »

Le Centre E.LECLERC Parthenay modifie ses modalités de gestion des comptes carburant à compter du 31 août 2026.

La gestion actuelle des « comptes clients stations » va être clôturée par le prestataire au profit d'une solution modernisée : la « **Carte Carburant Pro E.Leclerc** » (gérée par la Société d'importation Leclerc – SIPLEC).

Afin de permettre la continuité de l'approvisionnement en carburant du véhicule de service du Pays de Gâtine, il convient de souscrire à cette nouvelle solution.

Les conditions de cette solution se présentent comme suit :

- **Accès** : Réseau de plus de 730 stations-service et centres l'Auto E.Leclerc en France.
- **Tarification** : Application des prix bas du réseau E.Leclerc, sans frais de gestion, et sans caution.
- **Abonnement** : 2.90€ H.T par mois et par carte
- **Gestion** : Accès à un portail internet dédié pour le suivi des consommations, l'optimisation de la flotte et le paramétrage des cartes.

Les membres du Bureau Syndical :

- **Approuvent** la souscription du PETR du Pays de Gâtine à l'offre « Carte Carburant Pro E.Leclerc » exposée ci-dessus ;
- **Autorisent** le Président à signer le contrat d'adhésion ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce service ;
- **Autorisent** le Président à engager les dépenses s'y référant.

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Didier GAILLARD
Président,

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire par transmission et publication

Accusé de réception en préfecture
079-200072189-20260715-2026-07-01-DE
Date de télétransmission : 16/07/2026
Date de réception préfecture : 16/07/2026